

## Conseil d'établissement 2020-2021

CÉ 20/21 PV 02

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile tenue le mercredi 2 décembre 2020 à 18 h 30. Cette rencontre se déroule par visioconférence.

### Étaient présents :

**Parents** : Miryan Coulombe, Julien Delacoste, Patrice Julien, Martine Giroux, Isaque Ami Menezes Tavares De Lacerda.

**Personnel de l'école** : Ann Chrétien (enseignante 1<sup>re</sup> année), Cathy Gauvreau (enseignante 2<sup>e</sup> année), Mélissa Michaud (éducatrice au service de garde), Cathy Boulet-Daigle (secrétaire), Martine Fortin (direction d'école), Nathalie Vigneault (responsable du service de garde).

### Étaient absents :

**Parents** : Aucun

**Personnel de l'école** : Aucun

### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Julien Delacoste et Mme Martine Fortin souhaitent la bienvenue aux membres du conseil.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : CÉ 20/21 006

M. Julien Delacoste fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Miryan Coulombe et appuyé par M. Patrice Julien d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 7 octobre : CÉ 20/21 007

M. Julien Delacoste demande s'il y a des suivis concernant le procès-verbal de la rencontre du 7 octobre 2020 par les membres présents à cette rencontre.

#### Modification et suivis au procès-verbal :

Mme Martine Giroux demande d'ajouter au point 9, l'information selon laquelle les tableaux synthèses des thèmes abordés en éducation à la sexualité ont été envoyés par courriel aux parents.

Points de suivi: Mme Martine Fortin mentionne que les sorties scolaires ne sont pas permises en zone rouge. Cependant, les animations thématiques sont permises en respectant les mesures sanitaires.

Il est proposé par Mme Martine Giroux et appuyé par M. Isaque De Lacerda d'adopter le procès-verbal du 7 octobre 2020.

#### **4. Parole au public**

Aucun

### **POINTS DE DÉCISION ET DE CONSULTATION**

#### **5. Critères de sélection des directions d'école CÉ 20/21 008**

M. Patrice Julien propose qu'à l'avenir la direction quitte la rencontre afin que les membres puissent discuter librement des critères de sélection. À ce moment, Mme Martine Fortin quitte la rencontre. Par la suite, M. Julien Delacoste présente sa lettre précisant les critères de sélection du directeur d'école pour l'école Sainte-Odile. À la fin de la discussion, Mme Martine Fortin revient dans la rencontre.

#### **6. Programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec CÉ 20/21 009**

M. Julien Delacoste informe les membres que le conseil de quartier a demandé à la direction de participer au projet avec l'initiative d'une autre école. Les membres ont été rapidement contactés par courriel afin de connaître leur accord face au programme. Tous les membres étaient d'accord. Mme Martine explique le programme aux membres et leur dit que nous aurons davantage de détails dans les prochaines semaines.

### **POINTS D'INFORMATION**

#### **7. Clientèle prévisionnelle 2021-2022**

La direction informe les membres que c'est l'École St-Paul-Apôtre qui va agrandir ses locaux dans les prochaines années et explique les raisons de ce choix.

Elle informe les membres que la clientèle continue d'augmenter. L'an prochain, nous pourrions avoir 18 groupes dont un deuxième groupe de préscolaire 4 ans. Par contre, la rencontre officielle d'organisation scolaire se déroulera au mois de mars.

## 8. Plan d'effectif – personnel de soutien et professionnels

La direction souligne le besoin en orthophonie et en psychologie pour les prochaines années, surtout en raison de l'ajout de groupes du préscolaire 4 et 5 ans, enfants qui démontrent de grands besoins. L'équipe demande le statu quo pour les autres corps d'emploi.

## 9. Budget

### 9.1 Suivi budgétaire 2019-2020

La direction informe les membres des résultats budgétaires de l'école pour 2019-2020. Elle leur explique le surplus effectué et informe que le budget du conseil de l'an passé a bel et bien été dépensé.

Les surplus sont en grande partie expliqués par la fermeture des écoles et les budgets qui n'ont pu être dépensés: budget petits déjeuners-collations, école inspirante et sorties culturelles.

### 9.2 Reddition de compte sur la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour 2020-2021

La direction explique la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et confirme que ceux-ci ont bien été remis à l'école et dépensés selon les critères des différentes mesures.

## 10. Demande de besoins réseaux et locaux

La direction informe les membres des demandes effectuées pour notre école :

Locaux : - classes à peindre;

- local 112 à rénover.

Réseau : - perron avant de l'école, porte #1;

- salles de bains (1er étage, 2e étage et au service de garde).

## 11. Journées pédagogiques supplémentaires au calendrier 2020-2021

Les journées pédagogiques supplémentaires au calendrier 2020-2021 sont les 15 janvier, 8 février et 18 juin 2021.

## 12. Journée du 16 décembre et fête de Noël

La direction informe les membres que les élèves doivent rester dans leur classe respective et des activités seront proposées aux élèves. Les élèves sont invités à mettre leur pyjama pour la journée.

## 13. Journées du 17 et 18 décembre et école à la maison

La direction informe les membres que les élèves réaliseront des apprentissages à la maison par différents moyens déterminés par l'enseignant(e) (ex. : lectures, travaux, activités-ateliers, suggestions de capsules vidéo, visioconférence, etc.). Leurs enseignants s'assureront de garder un lien pédagogique quotidien avec eux ainsi qu'un contact direct. Il peut s'agir d'un appel téléphonique, d'une rencontre de groupe, de sous-groupe ou individuelle sur une plateforme virtuelle (ex. : Classroom). Selon le Ministère de l'Éducation, il n'est pas nécessaire d'équiper les élèves du primaire d'appareils informatiques pour ces deux journées. L'information officielle sera envoyée aux parents par courriel.

La direction informe les membres que le service de garde de l'école Sainte-Odile ne semble pas avoir été ciblé pour être un service de garde d'urgence. Elle transmettra aux parents la liste des services de garde qui seront ciblés.

Les membres soulignent le manque de cohérence en lien avec l'ouverture des services de garde d'urgence et l'accueil d'autres élèves qui ne fréquentent pas notre école.

## 14. Modification au Régime pédagogique (RP)

La direction informe les membres du conseil qu'un courriel a été envoyé aux parents leur expliquant la modification au Régime pédagogique: 2 étapes plutôt que 3, disponibilité du 1er bulletin (22 janvier) et du 2e bulletin (début du mois de juillet).

Mme Coulombe demande la raison derrière la décision de retarder le bulletin. La direction explique que c'est dans une volonté de laisser plus de temps aux enseignants pour enseigner et plus de temps aux enfants pour apprendre.

## 15. ÉtU-Actif au Patro Roc-Amadour

La direction informe les membres que le comité CPEE propose d'annuler la participation à ÉtUActif au Patro Rocamadour cette année. Toutefois, les

sommes prévues seraient utilisées pour l'engagement d'une ressource enseignante supplémentaire et soutenir les élèves en difficulté.

#### **16. Projet éducatif 2019-2022**

La direction informe que le projet éducatif sera soutenu par notre comité pédagogique qui s'assurera que nos objectifs seront atteints et que différents moyens sont mis en place tout au long de l'année:

- Des formations en lien avec les chemins de la lecture sont à venir avec les conseillères pédagogiques en français.
- Un soutien "à distance" de l'équipe SIAA.

#### **17. Jardin pédagogique et OPP**

Deux enseignants ont été placés sur ce comité. Une première rencontre aura lieu à distance en janvier avec les parents intéressés. Le souhait de la direction est de faire venir Mme Jardine au printemps et de pouvoir relancer l'idée de financement.

#### **18. IGO**

Rien à ajouter à ce sujet. Les enseignants de 6e année peuvent quand même animer des activités en classe.

#### **19. Éducation à la sexualité**

Sexplique sera à nouveau sollicité dès que possible pour venir animer des ateliers à l'école. De plus, la direction informe que des albums jeunesse ont été achetés en lien avec les contenus en éducation à la sexualité pour les différents niveaux scolaires.

#### **20. Mot de la responsable du service de garde**

La responsable explique l'application HopHop. Cela est positif et les parents semblent apprécier.

Mme Nathalie explique que dans le contexte actuel, l'éducatrice qui fait l'accueil est en mesure de surveiller son groupe et d'assurer l'accueil des parents.

Mme Martine Giroux fait mention du manque de proximité avec les éducateurs/trices du service de garde en raison du contexte actuel. Elle demande de présenter, si possible, les nouveaux éducateurs et que ceux-ci puissent se présenter aux parents. Mme Nathalie Vigneault reconnaît que la communication est plus difficile depuis le début de l'année.

Mme Martine Giroux demande s'il y aura davantage de lumière près de la porte d'entrée du service de garde. Mme Martine s'assurera que ce n'est pas un problème électrique.

M. Julien Delacoste confirme que l'utilisation de l'application HopHop est appréciée par les parents.

## **21. Mot du représentant du comité de parents**

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière et s'est terminée à 22 h 45. Les sujets abordés: le plomb dans l'eau, la diminution des cas de COVID19, une consultation sur une politique des actifs informationnels et un changement des règles de régie interne.

Mme Martine Giroux demande des informations concernant les points d'eau de l'école Sainte-Odile. La direction explique que le retour a été fait au dernier CÉ 2019-2020: aucun point d'eau condamné. Plusieurs robinets bien identifiés comme point de lavage des mains.

Mme Cathy Gauvreau demande à la direction si la fontaine d'eau (refroidisseur) du salon du personnel a été vérifiée. Mme Fortin confirme que la machine est nettoyée, mais que nous procéderons à la vérification pour le plomb dans l'eau.

## **22. Mot du responsable de la communauté**

Aucun

## **23. Autres sujets :**

### **23.1 Départs au service de garde**

Mme Nathalie Vigneault explique ce qui est déjà fait pour assurer la sécurité des enfants pour les départs et arrivées. En début d'année, une liste à jour est fournie aux éducateurs pour l'identification de qui est autorisé à venir chercher l'enfant. Sinon, un message écrit est demandé lorsque quelqu'un de nouveau doit venir chercher l'enfant. Si cette personne est connue, aucune demande

d'identification ne sera demandée. Si la personne n'est pas connue, elle doit s'identifier.

Mme Nathalie Vigneault mentionne que l'idéal serait que ce soit toujours la même personne qui fait l'accueil, par contre c'est quelque chose qui est difficile à respecter. Lorsque c'est une nouvelle personne, la consigne est de demander au parent : est-ce que vous êtes le papa ou la maman ?

Mme Nathalie Vigneault explique également que la personne à l'accueil va être à l'affût de ce que l'enfant va dire lorsqu'il va arriver et utiliser cette opportunité pour valider l'identification de la personne. C'est bien papa ou maman ?

Lorsqu'il est formellement interdit pour une personne de venir chercher un enfant, cela est bien indiqué et toute l'équipe est au courant.

Mme Nathalie Vigneault s'est aussi assurée que les éducateurs/trices du préscolaire voient les parents et puissent interagir avec eux. Elle admet qu'en période de COVID19 cette exigence est plus difficile à maintenir.

Mme Cathy Gauvreau mentionne qu'elle est mal à l'aise avec le fait que ce n'est pas 100 % sécuritaire. Il ne doit pas y avoir de zone grise. S'il n'y a pas de message des parents, une personne non autorisée ne pourra pas partir avec l'enfant. On va tenter de contacter les parents.

À ce moment, M. Isaque De Lacerda dit qu'il ne s'est jamais fait demander s'il était le papa de son enfant. Il mentionne qu'il a l'impression qu'il y a un manque de contrôle lors des départs.

Mme Martine Giroux mentionne qu'il manque de barrières naturelles en raison du contexte. Il faut se questionner.

Mme Miryan Coulombe vient confirmer que la sécurité ne semble pas être à son maximum dans le contexte où les parents peuvent partir avec leur enfant sans que des adultes de l'école puissent valider que ce sont bien ses parents.

Mme Mélissa Michaud ajoute que HopHop permet de voir la photo du parent.

**24. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 10 février à 18 h 30.

**25. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Cathy Boulet-Daigle et appuyée par M. Patrice Julien à 20 h 45.

Martine Fortin

Directrice

Faute de quorum, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, S.V.P. prévenir la secrétaire de l'école Sainte-Odile au numéro 418 686-4040 poste 3510 ou par courriel à [ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca).